

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2008

RÉFORME DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI - (n° 578)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 291

présenté par
M. Poisson-----
à l'amendement n° 275 de M. Tian

à l'ARTICLE 11

Dans l'alinéa 3 de cet amendement, substituer aux mots :

« l'offre et la demande »

les mots :

« les offres et les demandes d'emploi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.